

ANNEXE 16 :

CONTROLE DE CONCEPTION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF





A Janville, le 25/02/2020

M REMI BAUDRIN
SARL BIOGAZ BEAUCE
PRESSAINVILLE
28140 VARIZE

Service Environnement / SPANC
Dossier suivi par Emilie LEGENDRE
Tél : 02 37 90 99 89
Mail : environnement@coeurdebeauce.fr

Objet : SPANC - Contrôle de conception du projet

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, l'avis de contrôle de conception de votre installation d'assainissement non collectif.

Comme vous pouvez le constater, le projet est réalisable moyennant le respect des prescriptions formulées.

Je vous rappelle, également, que vous devez reprendre contact avec le technicien de l'Eure-et-Loir Ingénierie (ELI) trois jours avant la réalisation de vos travaux pour le contrôle de votre installation découverte.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Jean-Louis BAUDRON

Département d'Eure et Loir

Commune : VARIZE

N° dossier usager ... : 28400-0083

N° dossier Eure-et-Loir Ingénierie :

28400.20.002

Technicien : Timothée JACQUINOT

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DOCUMENT A CONSERVER PAR LE DEMANDEUR

CONTROLE DE CONCEPTION DU PROJET : AVIS FAVORABLE

Date de dépôt du dossier en Mairie : 23/01/2020

Date de Visite(s) : 18/02/2020

Date de réception du dossier : 29/01/2020

Numéro de dossier ADS..... : PC 028 400 19 00001

Identification

Monsieur BAUDRIN Rémi

N° Téléphone : 06 74 67 70 94

Adresse Actuelle	Adresse de Construction
SARL Biogaz Beauce D123 Pressainville 28140 VARIZE	1 Lieu Dit Pressainville 28140 VARIZE

Contexte général du site

Référence cadastrale .. : ZA15,ZA29
Implantation..... : Terrain isolé
Terrain..... : Plat

Zonage d'assainissement Non Collectif
Existence d'une étude à la parcelle ... : Non
Superficie du terrain..... : 37162 m²

Locaux à desservir

Sanitaires (WC, douche, petite cuisine)
de l'usine de méthanisation

Date de construction : 2020

Dispositifs retenus

Prétraitement ... : 1 Fosse toutes eaux : 3 m³
Pompe : Non ;

Epura. & Evacu. par le sol..... : 5 Tranchées
d'épandage à faible profondeur : 45 ml

Observations

Le permis de construire concerne la création d'une usine de méthanisation, 1 à 2 personnes seront présentes constamment sur le site, avec 2 à 3 chauffeurs 20 jours/ans.

L'ensemble ne dépassera jamais les 5 EH, par conséquent, cet avis est favorable pour le projet présenté :

- une fosse toutes eaux de 3 m³ munie d'une ventilation secondaire à extracteur statique remontée au-dessus du faitage,
- 45 mètres linéaires de tranchées d'épandage à faible profondeur (fond de fouille à 60 cm de la surface).

Un grillage avertisseur marron devra être posé sur les tranchées de collecte et d'évacuation,

Rappelons que le dispositif de traitement doit être implanté hors des voies de circulation et à plus de 3,00 m des arbres et des limites séparatives. Afin de ne pas mettre en cause la pérennité du dispositif aucune plantation ne pourra être envisagée sur l'aire d'épandage et 3,00 m autour.

Si le chantier est réalisé par un professionnel, nous vous rappelons que celui-ci doit avoir souscrit une assurance décennale couvrant ce type de travaux. De plus, un procès-verbal de réception de travaux devra impérativement être rédigé. Celui-ci marque le point de départ de la mise en œuvre des garanties légales et des couvertures d'assurances correspondantes. Pas de réception de travaux = pas d'assurance !

IMPORTANT : Veuillez contacter le technicien d'Eure-et-Loir Ingénierie au 02 37 23 59 28 trois jours avant la réalisation des travaux pour le contrôle de votre installation découverte. Une copie de cet avis est à transmettre à l'entreprise devant réaliser ces travaux.

Avis du Président: Avis favorable sur le projet retenu ci-dessus.



Le 25/02/2020 à Janville en Beauce

Monsieur le Président

Jan-Louis Beuchon